

Résultats économiques des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté

Hausse de l'Excédent brut d'Exploitation des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté de 2010 à 2020

Dans les exploitations de l'échantillon constant, de 2010 à 2020, l'EBE par actif non salarié augmente de 39 % pour s'établir à 73 510 €. Leur performance (EBE/PBS) est en revanche en baisse. La taille des exploitations augmente au cours de la décennie. Un quart des exploitants perdent des ateliers végétaux et animaux entre 2010 et 2020 dégradant ainsi leur performance mais améliorant leur résultat. En revanche, quand l'exploitant crée au moins un atelier animal, performance et résultat s'améliorent entre 2010 et 2020. Dans les élevages de bovins de l'échantillon constant, la charge des aliments achetés et intraconsommés progresse nettement au cours de la décennie. 11 % seulement des éleveurs estiment que leur autonomie en concentrés est supérieure à 90 % ce qui leur permet de limiter le coût de l'aliment. Les exploitants qui commercialisent leur production en circuit court en 2010 mais plus en 2020 dégagent de meilleurs résultats que le reste de l'échantillon. Le différentiel entre produits et charges est plus important quand l'exploitant produit en Agriculture Biologique et les exploitations en conversion sont plus performantes grâce aux aides à la conversion.

Hausse de l'EBE mais baisse de la performance des exploitations de 2010 à 2020

Deux indicateurs sont choisis pour montrer les évolutions des résultats économiques des exploitations de 2010 à 2020 selon leur orientation technico-économique :

- Un indicateur de performance: Excédent Brut d'Exploitation ramené à la Production Brute Standard (EBE/PBS) exprimé en %.

- Un indicateur de résultat : Excédent Brut d'Exploitation par actif non salarié (EBE/Utans) exprimé en euros constants 2020.

L'indicateur de performance passe, pour cet échantillon constant de 232 exploitations de 58 % en 2010 à 46 % en 2020 soit une baisse de 12 %. Il fluctue à la hausse ou à la baisse

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur une méthodologie mise au point dans la région Grand-Est. Son objet est de combiner plusieurs bases de données de Bourgogne-Franche-Comté :

- **Le Recensement de l'Agriculture (RA)**, enquête européenne réalisée tous les 10 ans, permettant la collecte de données quantitatives exhaustives sur les structures des exploitations agricoles, les moyens et les conditions de production. Une base nationale de 30 068 exploitations en 2010, toutes tailles et toutes orientations. Une base de 23 662 exploitations en 2020.

- **Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)** : enquête européenne annuelle, permettant la collecte de données comptables sur un échantillon d'exploitations dont la Production Brute Standard est supérieure à 25 000 €, jugé représentatif de la production totale. En 2010, la base enquêtée regroupe 582 exploitations en Bourgogne-Franche-Comté. En 2020, 538 exploitations.

Deux axes d'étude :

- Étude des résultats d'une base d'exploitations communes à 2010 et 2020 couplant les données RA et RICA : 232 exploitations. La PBS est recalculée avec les coefficients de 2017 pour 2010 et 2020. Les résultats sont présentés en euros constants 2020. Il n'est pas appliqué de pondération, l'échantillon constant n'a donc pas de valeur de représentation en Bourgogne-Franche-Comté.

- Étude des bases RA-RICA appariées en 2010 et en 2020. Dans ce cas, le calcul de la PBS originelle est conservé : coefficients 2007 pour 2010 et coefficient 2017 pour 2020. Les résultats sont pondérés.

de 2010 à 2018 et diminue depuis. Dans les exploitations de grandes cultures, la diminution est marquée puisque l'indicateur passe de 79 % à 38 % soit une baisse de 52 %. Dans les exploitations d'élevage, la dégradation de la performance est plus limitée (autour de - 20 %). Enfin, les viticulteurs voient leur performance progresser de 44 %, passant de 30 % à 43 %. (Figure 1)

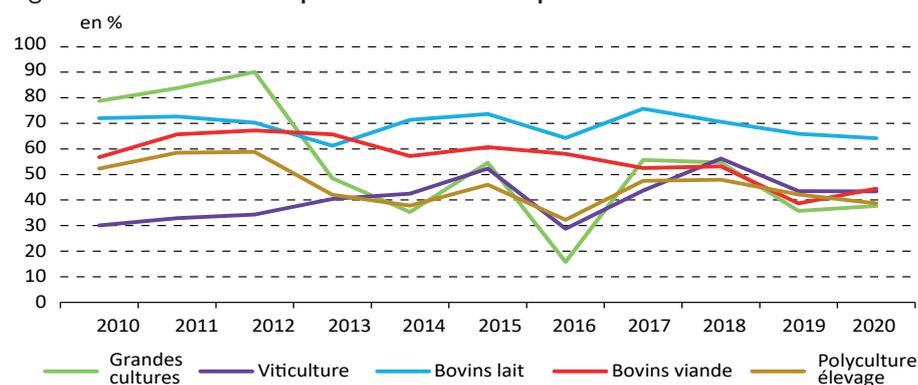
En 2010, l'excédent brut d'exploitation (EBE) est de 52 780 € constants par actif non salarié en moyenne pour l'ensemble de l'échantillon constant. (Figure 2). En 2020, il augmente de 39 % pour s'établir à 73 510 €. Seules les exploitations de Grandes cultures connaissent une baisse marquée de 40 %. À l'inverse, chez les viticulteurs, après la forte baisse de 2016 année de très faible récolte, l'EBE par actif non salarié est en forte hausse passant de 70 260 € à 135 400 €. Ainsi, de 2010 à 2020, la progression est de + 83 %. Les éleveurs laitiers de Bourgogne-Franche-Comté, majoritairement producteurs de lait AOP du massif du Jura dans l'échantillon constant améliorent leur EBE par actif non salarié de 20 % grâce à la hausse constante du prix du lait. Les éleveurs de bovins viande et les polyculteurs éleveurs maintiennent leurs résultats de 2010 à 2020.

Les exploitations de l'échantillon constant s'agrandissent de 2010 à 2020

12 exploitations sur les 232 (5 %) changent d'Orientation technico-économique entre 2010 et 2020. Les élevages de bovins mixtes diminuent au profit des éleveurs de bovins viande. Les exploitations de polyculture élevage, élevage ovins ou de granivores diminuent au profit des exploitations de grandes cultures. (Tableau 1)

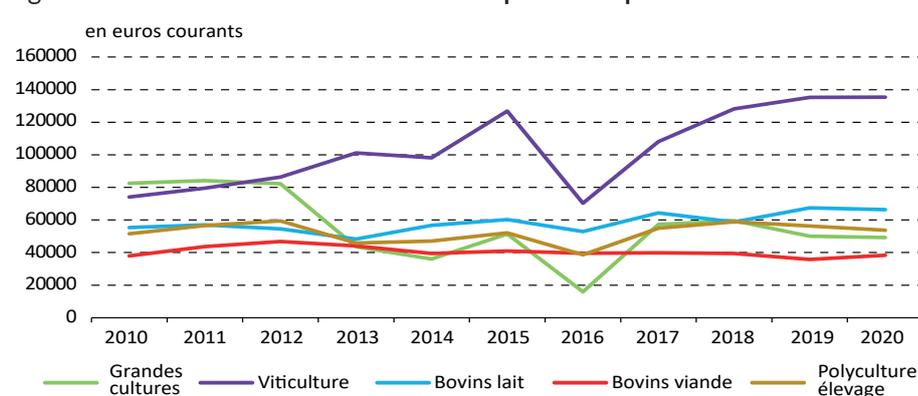
Sur la décennie, la taille des exploitations, mesurée par leur PBS, aug-

Figure 1 - Évolution de la performance des exploitations de 2010 à 2020



Source: RA-RICA de 2010 à 2020 échantillon constant. Ration calculé à l'exploitation. PBS courante RICA

Figure 2 - Évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation par UTANS de 2010 à 2020



Source: RA-RICA de 2010 à 2020 échantillon constant. Ration calculé à l'exploitation. PBS courante RICA

mente de 14 %. Cette augmentation est marquée en bovins lait. La SAU des polyculteurs éleveurs augmente de 36 ha alors que dans les élevages laitiers, les Unités Gros bovins (UGB) passent de 136 à 167 en moyenne.

Baisse des résultats avec la perte d'un atelier animal

Comme on l'a vu précédemment, sur la décennie, les structures ont évolué. Que l'orientation technico-économique change ou pas, le

nombre d'ateliers de production peut varier. Pour chacune des 232 exploitations est comptabilisé les ateliers végétaux d'une part et les élevages d'autre part.

Les ateliers végétaux correspondent aux catégories suivantes : céréales, oléo-protéagineux, plantes industrielles, surfaces fourragères, légumes, pommes de terre, fleurs, vigne et autres cultures permanentes. Les ateliers animaux correspondent aux catégories suivantes : bovins lait, bovins viande, engraissement

Tableau 1 - Évolution des structures de l'échantillon constant 2010-2020

	Effectif	Évolutions moyennes 2010_2020			
		SAU (ha)	PBS (%)	UGB	UTA
Grandes cultures	3	7	-12,5%	13	-0,14
Viticulture	0	1	4,4%	0	0,54
Bovins lait	0	24	23,7%	32	0,12
Bovins viande	3	27	10,3%	12	-0,12
Polyculture élevage	-1	36	15,7%	22	-0,10
Bourgogne-Franche-Comté	0	16	14%	10	0,5

Source: RA-RICA 2010-2020. Variables RA.Coefficients PBS 2017. Échantillon constant

de bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, équin, lapins.

Dans le contexte économique décrit précédemment, on peut voir les résultats en 2010 et 2020, réalisés par les exploitations quand il y a eu suppression ou création d'un atelier de production (sans préjuger que ce soit la seule cause à l'évolution des résultats).

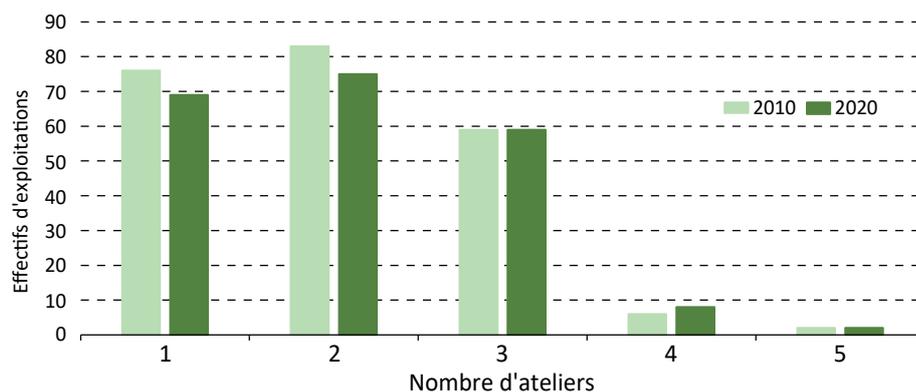
En 2010 et 2020, 60 % des exploitations de l'échantillon ont 2 ou 3 ateliers de production végétales. En 2020, une part plus importante d'exploitations a au moins 3 ateliers végétaux. (Figure 3)

En 2020, 31 exploitations ont plus d'ateliers qu'en 2010, 39 exploitations en ont moins ; pour 162 exploitations, ce nombre est resté constant.

En 2010 comme en 2020, environ un tiers des exploitations n'ont pas d'atelier animal. (Figure 4) En 2010, la moitié des exploitations en ayant n'ont qu'un seul atelier animal. En 2020, elles sont 60 % dans ce cas et donc 40 % en ont au moins deux. De 2010 à 2020, on assiste à une diminution du nombre d'ateliers animaux.

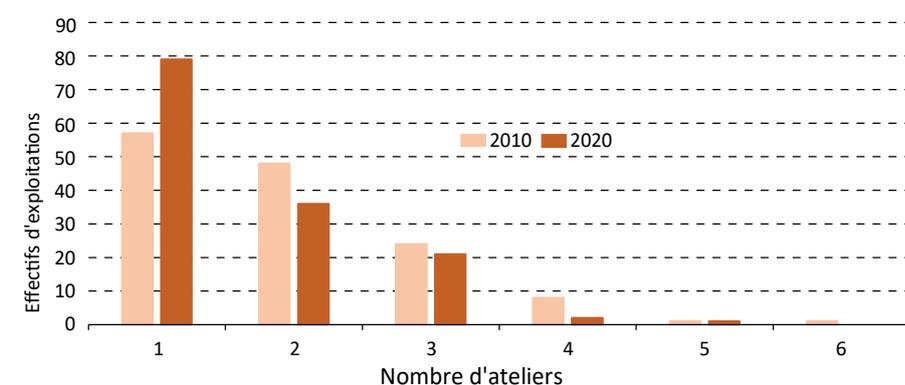
En 2020, 15 exploitations ont plus d'ateliers animaux, 46 en ont moins, 99 en ont autant. Quand on cumule l'ensemble des productions, de 2010 à 2020, 73 exploitations ont diminué le nombre de leurs ateliers, 37 exploitations l'ont augmenté et pour 122 exploitations, le nombre d'ateliers est resté stable (Tableau 2). La performance et le résultat diminuent quand le nombre d'ateliers est en augmentation. En effet, dans ce cas, l'EBE diminue car les consommations intermédiaires et les charges salariales progressent plus vite que la production d'exercice et les subventions d'exploitation. Quand le nombre d'ateliers diminue, la performance diminue et le résultat progresse (+ 23 %). Enfin, quand le nombre d'ateliers reste stable, la performance et le résultat augmentent

Figure 3 - Nombre d'ateliers de productions végétales par exploitation



Source: RA-RICA 2010-2020. Échantillon constant

Figure 4 - Nombre d'ateliers animaux par exploitation



Source: RA-RICA 2010-2020. Échantillon constant

grâce à la hausse de l'EBE. Quand c'est un atelier de production animale qui est supprimé, on constate une diminution de la performance et du résultat (Tableau 3). Inversement, quand ce nombre augmente,

les deux indicateurs progressent car l'EBE est en augmentation et le nombre d'unités de travail non salarié diminue. Enfin, dans notre région, quand le nombre d'atelier animaux reste stable, performance

Tableau 2 - Indicateurs économiques selon l'évolution du nombre total d'ateliers

	Effectif	Performance (EBE/PBS) (%)			Résultat (EBE/UTANS) (euros constants)		
		2010	2020	Évolution	2010	2020	Évolution
Augmentation	37	51 %	41 %	- 19 %	70 199	51 069	- 27 %
Diminution	73	35 %	30 %	- 15 %	53 396	65 422	23 %
Même nombre	122	41 %	42 %	3 %	63 510	81 057	28 %
Ensemble	232	42 %	40 %	- 4 %	62 704	74 422	19 %

Source: RA-RICA 2010-2020. PBS coefficients 2017. Échantillon constant

Tableau 3 - Indicateurs économiques selon l'évolution du nombre d'ateliers animaux

	Effectif	Performance (EBE/PBS) (%)			Résultat (EBE/UTANS) (Euros constants)		
		2010	2020	Évolution	2010	2020	Évolution
Augmentation	15	50 %	49 %	- 3 %	64 206	77 734	21 %
Diminution	46	45 %	42 %	- 6 %	50 133	55 330	10 %
Même nombre	78	43 %	42 %	- 2 %	53 975	56 832	5 %
Ensemble	139	44 %	43 %	- 3 %	53 730	58 626	9 %

Source: RA-RICA 2010-2020. PBS coefficients 2017. Échantillon constant

et résultat sont en hausse pour les mêmes raisons.

Hausse du poids des intrants dans la production pour l'échantillon constant 2010-2020

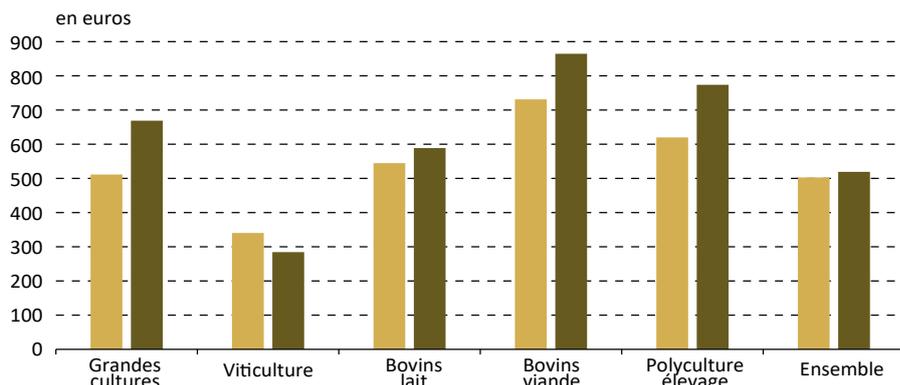
On considère le ratio, nommé « ratio CP » comme étant la valeur de consommations intermédiaires nécessaires pour dégager 1 000 € de production durant l'exercice comptable (primes non comprises).

Pour l'ensemble de l'échantillon, il faut 503 € d'intrants en 2010 pour générer 1 000 € de production (Figure 5). En 2020, il en faut 519 € soit une hausse de 3 %. Ce ratio s'améliore pour les viticulteurs de notre région puisqu'il diminue de 16 %. En effet, au cours de la décennie, la production d'exercice a progressé de 56 % soit près de 200 000 € de plus alors que les consommations intermédiaires ne progressent que de 36 000 €. Pour les autres orientations technico-économiques, ce ratio se dégrade. C'est dans les exploitations de Grandes cultures que l'augmentation est la plus forte (+ 31 %) suivi des Polyculteurs éleveurs (+ 25 %). Chez les éleveurs laitiers, la hausse est plus modérée à + 8 %. En effet, la hausse constante du prix du lait pour les producteurs de lait AOP du massif du Jura, majoritaire dans l'échantillon constant compense en partie l'augmentation des consommations intermédiaires.

Des résultats économiques qui s'améliorent de 2010 à 2020 dans l'échantillon constant

Pour l'ensemble de l'échantillon constant, la production de l'exercice s'améliore de 25 % sur la période (Tableau 4). Les subventions d'exploitation progressent également. Ainsi, même si les consommations intermédiaires et les autres charges d'exploitation sont

Figure 5 - Des consommations intermédiaires en augmentation pour 1000 € de production



Source: RA-RICA 2010-2020. PBS coefficients 2017. Echantillon constant

en hausse, l'EBE s'améliore de 15 % et le résultat courant de 16 %. Le ratio CP s'est dégradé. En 2020, la charge d'intrants est de 35 % supérieure à celle de 2010 pour dégager la même valeur de production.

Quand un atelier de production animale est créé, la hausse de la production d'exercice et des subventions que cela génère permet de couvrir la hausse des charges. (Figure 6). Ainsi, le Résultat courant s'améliore de 11 %. Par contre, quand le nombre d'ateliers animaux diminue ou reste stable, le résultat courant diminue de respectivement 19 % et 9 %.

Hausse de la charge d'alimentation de 2010 à 2020 dans les élevages bovins de Bourgogne-Franche-Comté

Outre la production de fourrages issus des prairies et du maïs, produits sur les exploitations, on peut

Tableau 4 - Évolution des indicateurs économiques pour l'ensemble de l'échantillon constant 2010-2020

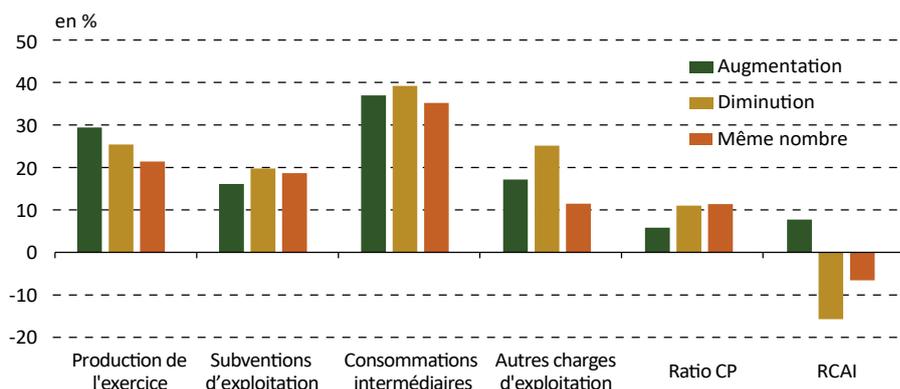
	Évolution 2010-2020
Production de l'exercice	28 %
Subventions	14 %
Consommations intermédiaires	32 %
Autres charges d'exploitation	21 %
Ratio CP	17 %
EBE	15 %
RCAI	16 %
Performance (EBE/PBS)	-8 %

Source: RA-RICA 2010-2020. Échantillon constant

étudier : d'une part l'aliment qui est acheté à l'extérieur et qui est considéré comme une charge d'approvisionnement et, d'autre part, l'intraconsommation, c'est-à-dire les céréales et autres cultures produites sur l'exploitation et qui sont utilisées par l'atelier animal.

En 2010, l'ensemble des exploitations de l'échantillon constant ayant au moins 10 UGB bovins, utilisait en

Figure 6 - Évolution 2010-2020 des indicateurs économiques selon l'évolution du nombre d'ateliers animaux



Source: RA-RICA 2010-2020. Echantillon constant

moyenne 43 € de production végétale par UGB pour nourrir l'atelier bovin et achetait 156 € d'aliments par UGB (Figure 7). En 2020, cette charge est de 54 € par UGB (+ 26 %) pour l'intraconsommation et de 247 € par UGB pour les achats (+ 58 %) (Figure 8). Selon les orientations, ces ratios ont des niveaux différents et une augmentation plus ou moins prononcée. Ce sont dans les exploitations laitières que la charge d'achat d'aliments est la plus élevée. Elle est de 270 € par UGB en 2010 et passe à 400 € par UGB en 2020 soit une progression de + 48 %. L'intraconsommation de végétaux, par contre, diminue légèrement, passant de 50 à 47 € par UGB.

C'est dans les exploitations de polyculture élevage, derrière les élevages présents chez les céréaliers, que l'intraconsommation de végétaux est la plus élevée : 76 € par UGB en 2010, 104 € par UGB en 2020 soit + 38 %. Dans ces exploitations, en effet, le transfert de l'atelier végétal à l'atelier animal est courant et recherché par les éleveurs. Néanmoins, la charge d'achat d'aliment augmente également de 40 % passant de 108 à 151 € par UGB.

Les éleveurs de bovins viande sont ceux qui ont la charge d'aliments la plus faible. En 2010, la charge d'achat d'aliment est de 98 € par UGB soit - 37 % par rapport à l'en-

semble des exploitations et de 138 € par UGB en 2020 soit - 44 %. Le niveau de l'intraconsommation est très faible également à 32 € par UGB en 2010 (- 25 % sur l'ensemble des exploitations) et 47 € par UGB (- 12 % sur l'ensemble). En effet, ces élevages ont majoritairement une conduite extensive, la plupart des éleveurs produisent des animaux maigres à l'exception des vaches de réformes qui sont engraisées avant leur abattage et de quelques génisses parfois.

Enfin, en 2020, les exploitations en grandes cultures qui élèvent des bovins ont les charges d'alimentation achetée les plus faibles à 130 € par UGB pour les achats. Cette charge diminue par rapport à 2010 où elle s'élevait à 163 € par UGB.

Les exploitations en productions végétales disposent de coproduits pour l'alimentation de leurs animaux ce qui améliore l'efficacité économique.

Une autonomie alimentaire limitée pour les concentrés en 2020 dans les élevages bovins

En 2020, il a été demandé aux enquêtés du recensement agricole d'estimer leur degré d'autonomie au regard de l'alimentation de leurs animaux, en année climatique normale. Pour ce qui concerne les fourrages,

Tableau 5 - Charge d'alimentation par UGB totales (Intraconsommation et achats extérieurs) en 2020

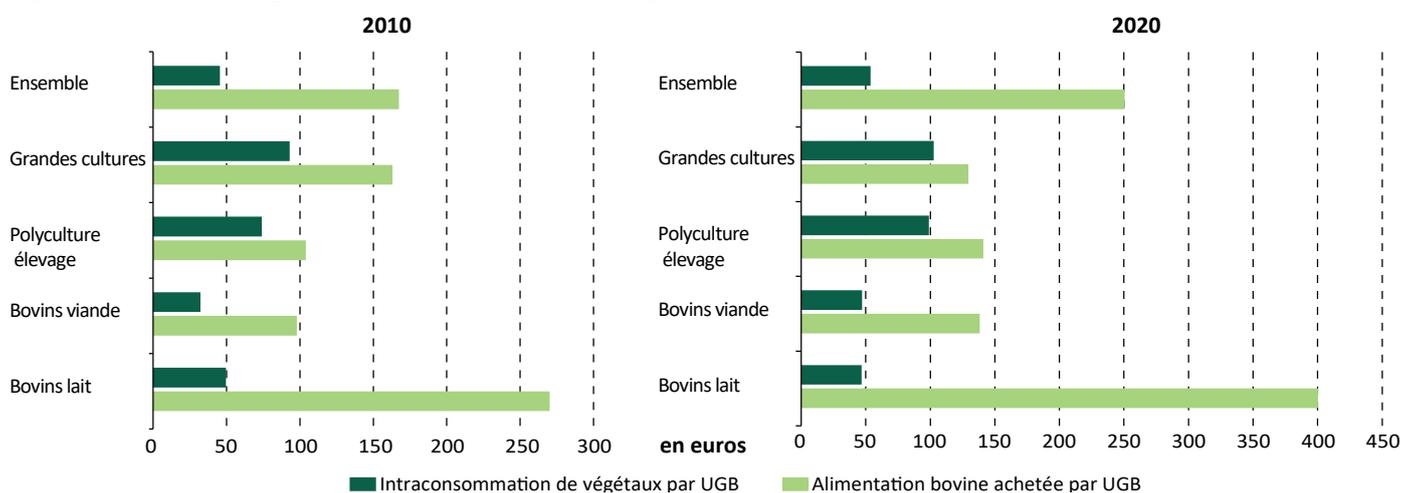
Euros par UGB totales	Moyenne
Grandes cultures	447
Bovins lait	185
Bovins viande	351
Bovins mixtes	240
Polyculture élevage	232

Source : échantillon RA 2020 et RICA 2020 appariés (216 exploitations avec des bovins, valeurs non pondérées)

89 % des éleveurs déclarent une autonomie supérieure à 90 %.

Pour les concentrés, il en est autrement : seules 11 % des exploitations déclarent avoir une autonomie supérieure à 90 %. A l'autre extrémité, ils sont 39 % à déclarer avoir une autonomie inférieure à 25 % de leur autonomie en concentrés. Dans ces structures l'aliment concentré doit donc être acheté à l'extérieur, rendant l'exploitation dépendante des marchés. C'est le cas dans les élevages laitiers mais aussi en élevage de bovins viande : sur 61 exploitations laitières 45 % déclarent avoir moins de 25 % d'autonomie ou aucune (Tableau 5 et Figure 9) et sur 48 éleveurs de bovins viande, 41 % sont dans cette même situation. En polyculture élevage la situation est différente car l'exploitation produit également des grandes cultures. Ainsi, 82 % estime leur autonomie en concentrés supérieure à 50 %.

Figures 7 et 8 - La charge d'alimentation des bovins augmente entre 2010 et 2020



Source : RA-RICA 2010-2020. Echantillon constant : 141 exploitations

En 2020, les exploitations qui estiment leur autonomie en concentrés supérieure à 90 % utilisent 70 € des produits végétaux qu'elles produisent par UGB bovines et achètent 197 € d'aliments par UGB. (Figure 10). A l'inverse, les exploitations qui déclarent n'avoir aucune autonomie utilisent 5 € par UGB en intraconsommation et achètent pour 262 € par UGB d'aliments.

En circuit court, un EBE par actif plus élevé

Si on considère l'ensemble de l'échantillon RICA et RA appariés en 2020, les exploitations qui commercialisent au moins une de leur production en circuit court représentent 30 % de l'ensemble et réalisent un EBE par actif non salarié de 86 800 € contre 50 800 € par actif non salarié pour les exploitations qui écoulent leur production de façon traditionnelle. (Tableau 6).

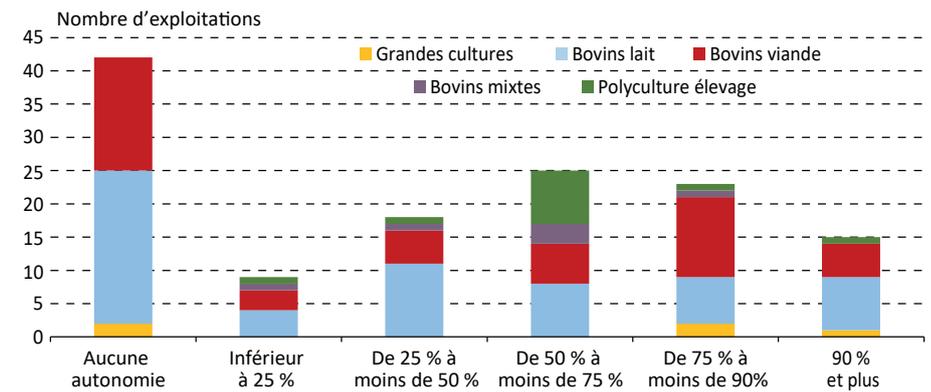
En 2010, seules 11 % des exploitations commercialisent en circuit court et l'EBE par UTANS dans ce cas est inférieur à celui dégagé sans circuit court. En effet, si l'EBE est plus élevé, le nombre d'unité de travail non salarié l'est plus encore ce qui dégrade le résultat. Ainsi, de 2010 à 2020, on observe une très nette amélioration dans les exploitations qui commercialisent en circuit court alors que les résultats se dégradent dans le cas contraire. Cette amélioration est très marquée du fait de la présence de viticulteurs qui pour une grande proportion commercialisent en circuit court et ont dégagé des EBE très élevés en 2020 supérieurs pour certains à 700 000 €.

Tableau 7 - EBE par actif non salarié, hors exploitations viticoles

Euros constants	2010	2020	Évolution
Pas de circuit court	53 937	49 938	- 7 %
Circuit court	46 316	49 532	7 %
Ensemble	52 860	49 869	- 6 %

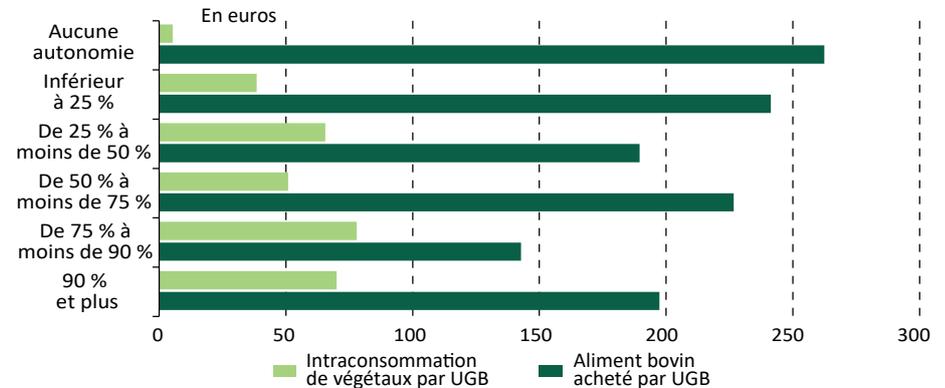
Source: RA-RICA 2010-2020. Ensemble. Echantillon apparié RA-RICA en 2010 et échantillon apparié RA-RICA en 2020 hors exploitations viticoles

Figure 9 - Répartition des OTEX selon le degré d'autonomie en concentrés en 2020



Source: échantillon RA 2020 et RICA 2020 appariés (216 exploitations avec des bovins, valeurs non pondérées)

Figure 10 - Alimentation des bovins en fonction de l'autonomie déclarée vis-à-vis des concentrés



Source: échantillon RICA 2020 apparié RA 2020 (138 exploitations, valeurs non pondérées)

Tableau 6 - EBE par actif non salarié

Euros constants	2010	2020	Évolution
Pas de circuit court	56 439	50 763	- 10 %
Circuit court	46 316	86 803	87 %
Ensemble	55 227	59 960	9 %

Source: RA-RICA 2010-2020. Ensemble. Echantillon apparié RA-RICA en 2010 et échantillon apparié RA-RICA en 2020

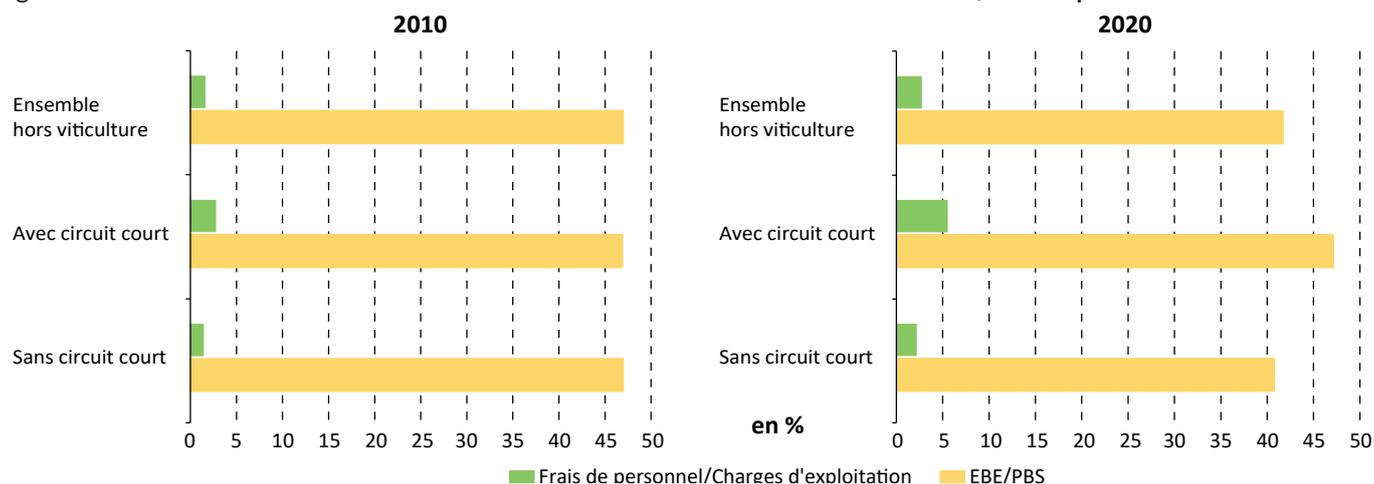
Si on reprend les échantillons, en enlevant les viticulteurs, les résultats présentent une tout autre physiologie : les exploitations pratiquant des circuits courts voient leur EBE par actif non salarié augmenté de 7 % en moyenne entre 2010 et 2020, contrairement aux autres exploitations qui voient leur EBE par UTANS diminuer de 7 %. (Tableau 7). Ainsi,

ce mode de commercialisation présente un avantage.

En 2010, 13 % des exploitations hors viticulteurs commercialisent leur produit en circuit court. La proportion est de 18 % en 2020.

La performance (EBE/PBS) est la même en 2010 que l'exploitant commercialise ses produits en circuits courts ou pas. Elle s'établit à 47 %. (Figure 11). En 2020, par contre, la performance des exploitations qui commercialisent en circuit court est plus élevée : 47 % contre 41 %. (Figure 12). En effet, elles réalisent une production d'exercice 10 % plus élevée qui per-

Figures 11 et 12 - Performance et main d'œuvre selon le mode de commercialisation, hors exploitations viticoles



Source: RA-RICA 2010 et 2020-PBS 2017

Ensemble: Echantillon apparié RICA-RA en 2010 et échantillon apparié RICA-RA en 2020, hors exploitations viticoles

met, compte tenu des charges un EBE supérieur de 7 %.

Ce type de commercialisation nécessite plus de main d'œuvre. Cela se traduit en 2020 par des charges de personnel qui atteignent 6 % des charges d'exploitation (hors charges financières).

Tableau 8 - EBE par actif non salarié

Euros constants	Effectif	2010	2020	Évolution
Sans circuit court	139	61 410	55 540	- 10 %
Circuit court en 2010	13	62 321	73 217	17 %
Circuit court en 2010 et 2020	5	32 334	55 647	72 %
Circuit court en 2020	17	55 236	60 317	9 %
Ensemble hors viticulteurs	174	59 980	57 668	- 4 %

Source: RA-RICA 2010 et 2020. Echantillon constant 2010-2020 hors exploitation viticole

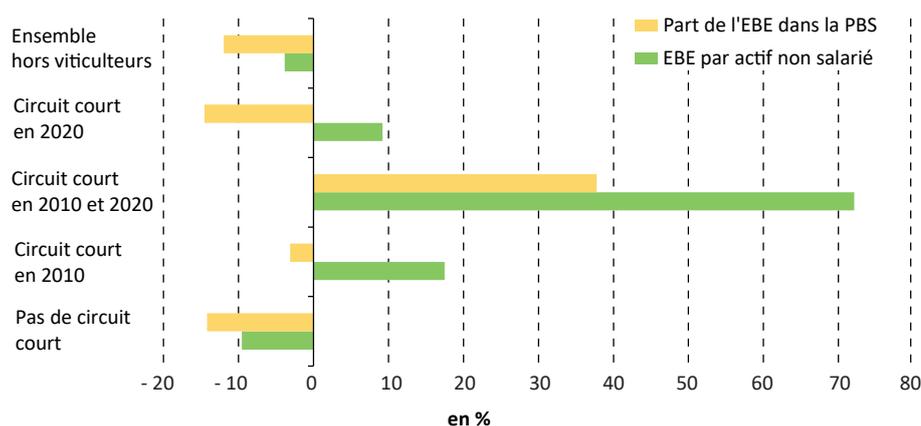
Baisse de l'EBE de 2010 à 2020 dans les exploitations ne commercialisant pas en circuit court

Dans l'échantillon constant 2010-2020, si l'on ne tient pas compte des viticulteurs, 20 % des 174 exploitations concernées commercialisent ou ont commercialisé en circuit court au moins un produit. On observe une diversité des résultats selon les choix de commercialisation.

Pour les exploitations qui sont en circuit court en 2010 et en 2020, l'EBE par UTANS est le plus faible en 2010 à 32 300 €, il est toujours faible en 2020 mais progresse fortement de + 72 %. Les exploitations qui ne commercialisent pas de produits en circuit court ni en 2010 ni en 2020 ont un EBE par UTANS légèrement supérieur à la moyenne en 2010 mais il est en baisse de 10 % en 2020 et inférieur à la moyenne. Les

exploitants qui utilisaient ce mode de commercialisation en 2010 mais qui ont arrêté depuis dégageaient les meilleurs résultats en 2010 et s'est toujours le cas en 2020 soit + 27 %. Enfin, les agriculteurs qui ne faisaient pas appel au circuit court en 2010 dégageaient cette année-là des résultats inférieurs à la moyenne. En 2020, ils progressent de 9 % et deviennent supérieurs à la moyenne. (Tableau 8)

Figure 13 - Évolution 2010-2020 en fonction de la commercialisation en circuit court (échantillon hors viticulteurs)



Source: RA-RICA 2010-2020. Echantillon constant 2010-2020 hors viticulteurs

La performance mesurée par le rapport entre l'EBE et la PBS, diminue entre 2010 et 2020 pour les agriculteurs qui commercialisaient leur produit en circuit court l'une de ces deux années seulement. Néanmoins, à 55 %, elle est bien supérieure à la moyenne de 43 % en 2020 pour les exploitants qui le faisaient en 2010 et pas en 2020. Ce n'est pas le cas des exploitants qui ont un circuit court de commercialisation en 2020 et pas en 2010 puisque dans ce cas, la performance s'établit à 38 %. (Figure 13).

Agriculture biologique en 2020 dans les exploitations non viticoles

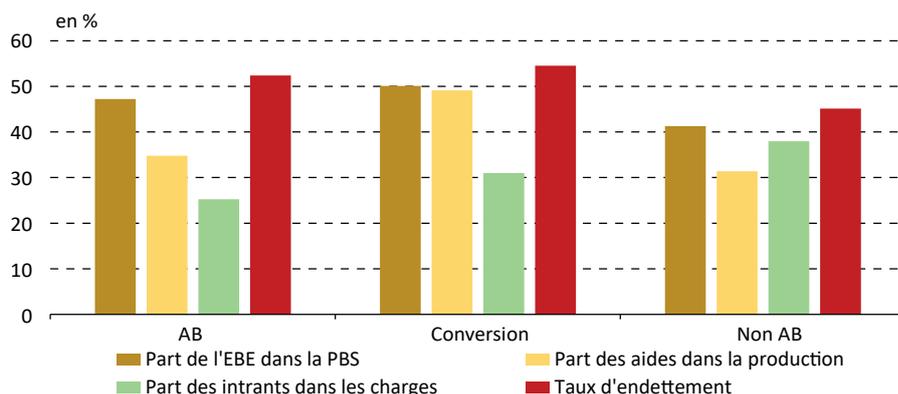
Les résultats des exploitations de l'échantillon RA-RICA apparié en 2020, sont observés selon les pratiques certifiées en Agriculture Biologique, en conversion ou conventionnelle. On considère une période de transition de 5 ans (les conversions en 2020 ne sont pas prises en compte ici) puis au-delà de 5 ans, les exploitations sont en AB.

Pour ce point également, les viticulteurs sont exclus des résultats présentés.

24 exploitations sont en AB et 9 en conversion. Les exploitations en conversion récentes ont une SAU de 155 ha, supérieure de 14 % à celle des exploitations historiquement certifiées AB (Tableau 9). Elles sont également moins orientées vers l'élevage puisque le nombre d'UGB est plus faible. Conséquence, le nombre d'Unités de Travail Agricole est plus faible. En outre, les exploitations en AB ont des structures plus petites que les exploitations en agriculture conventionnelle.

La performance (EBE/PBS) est plus élevée dans les exploita-

Figure 14 - Des ratios contrastés selon le mode de production



Source: RA-RICA appariés 2020. Echantillon complet hors exploitations viticoles

Tableau 9 - EBE par actif non salarié

	SAU (ha)	PBS 2017 (€)	UGB totales	UTA totales
Agriculture biologique	136	168 478	108	1,6
Conversion	155	151 870	66	1,3
Non Agriculture Biologique	151	175 695	113	1,5

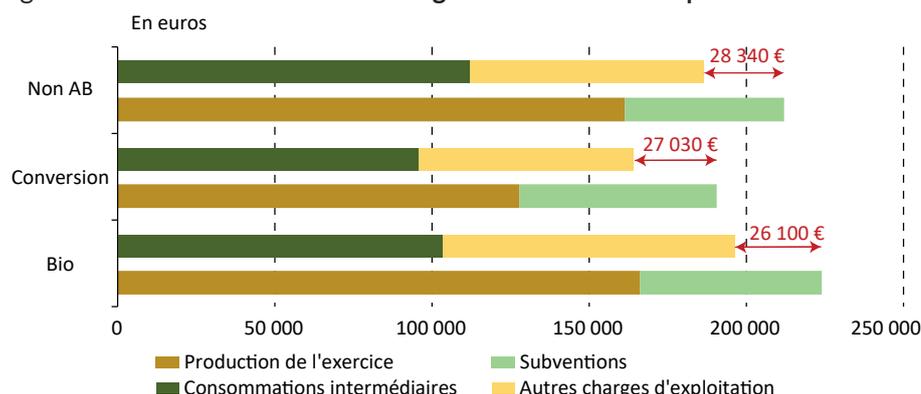
Source: RA-RICA appariés 2020. Echantillon complet hors exploitations viticoles

tions en conversion. Elle s'établit à 50 % contre 47 % pour les exploitations en AB et 41 % pour les agriculteurs en conduite conventionnelle. (Figure 14). L'une des raisons provient de la part des aides plus élevées dans la production en période de conversion.

Logiquement, la part des intrants dans les charges courantes est inférieure de 33 % dans les exploitations en AB par rapport aux exploitations en conventionnel et de 19 % par rapport à celles en conversion. L'endettement des exploitations en conversion à 55 % est supérieur de 10 points à celui des exploitants en conventionnel. En effet, il est nécessaire de faire des investissements dans certains matériels spécifiques en période de conversion. Les exploitants en AB ont également un endettement plus élevé.

Le différentiel entre produits et charges est plus élevé dans les exploitations en AB comparativement aux exploitations en conversion ou en non AB. (Figure 15)

Figure 15 - Différentiel Produits Charges selon le mode de production



Source: RA-RICA appariés 2020. Echantillon complet hors exploitations viticoles

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 39 59 42 12

Directeur : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédactrice : Laurence Malet
Composition : Yves Lebeau
Dépot légal : À parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2024